Unité 49

Imprimé 9 :

une politique de sauvegarde du PCI

Le *Plan national de sauvegarde du patrimoine culturel immatériel du Firoozestan* est un instrument politique fictif. Le pays est devenu État partie à la Convention de 2003 en 2004. Il a révisé sa législation en matière de patrimoine culturel en 2005 et, à cette occasion, il a élaboré un plan national de sauvegarde du PCI. Le plan, d’une durée de 15 ans, prévoit une évaluation tous les 5 ans. La deuxième évaluation quinquennale est désormais en cours et certaines révisions majeures sont envisagées afin de rendre ce plan plus conforme aux concepts actuels en matière de mise en œuvre de la Convention de 2003.

Vous êtes un membre du Comité national interdisciplinaire du PCI. Celui-ci est composé de membres de l’administration nationale, d’experts externes et de représentants des gouvernements régionaux, d’ONG et d’associations communautaires. Le Comité, créé afin de coordonner et de suivre des actions entreprises dans le cadre du plan, est désormais en charge de la révision de ce document de politique patrimoniale dans le domaine du PCI.

Dans le cadre de cette révision, une des priorités récemment identifiées est la nécessité d’analyser selon le genre les politiques et les programmes de sauvegarde du PCI. C’est la question actuellement en discussion au sein de la commission qui doit prendre en considération le travail en cours du Comité intergouvernemental de la Convention de 2003 à ce sujet.

Le plan national est présenté succinctement ci-après. Il vous est demandé de soumettre des parties du plan qui pourraient faire l’objet d’une révision afin que la dynamique des genres du PCI et des communautés culturelles soit mieux reflétée. Il convient également de garder à l’esprit le double objectif d’égalité des genres et de développement durable.

***Note à l’attention des participants :***

Parmi les principaux objectifs d’une stratégie de sauvegarde qui soit consciente du genre, on citera :

* Créer une meilleure prise de conscience des questions de genre au sein des agences gouvernementales et parmi les experts ;
* créer une meilleure prise de conscience des questions de genre au sein des communautés ;
* tirer le plus grand parti de la capacité du PCI à développer la valeur sociale, économique et culturelle des compétences et savoir-faire des groupes marginalisés ;
* mettre en œuvre des initiatives communautaires, notamment dans le domaine du renforcement des capacités au sein des communautés, qui prennent en compte de façon adaptée et efficace la dimension de genre ;
* veiller à ce que les mesures de sauvegarde respectent l’égalité des genres ;
* éviter tout ce qui pourrait porter préjudice au PCI et/ou au fragile équilibre des genres au sein des communautés.

#### plan national de sauvegarde du PCI du Firoozestan

***Principaux objectifs du plan national :***

* Concevoir un cadre conceptuel de sauvegarde du PCI qui a fait l’objet d’un consentement.
* Concevoir des projets d’identification, de documentation, de diffusion et de promotion des éléments du PCI.
* Sensibiliser le public au PCI, et parvenir à une reconnaissance du PCI par les institutions dans le cadre des politiques culturelles.
* Faciliter le partage d’informations et la coordination entre les différentes administrations gouvernementales.
* Envisager la création d’un cadre méthodologique commun pour les actions entreprises par toutes les administrations publiques, les entités privées et la société en général.
* Créer un mécanisme efficace destiné à faire participer les communautés détentrices de PCI à l’élaboration et la mise en œuvre, dans le cadre de cette politique, de plans et de projets de sauvegarde.

***Principaux programmes du plan national :***

* Recherche et documentation sur le patrimoine culturel immatériel.
* Conservation du patrimoine matériel associé aux éléments du PCI.
* Formation, transmission, promotion et diffusion du PCI.

***Outils de sauvegarde du PCI mis en œuvre dans le cadre du plan national :***

* Registres ou inventaires préliminaires du PCI.
* Catalogues du PCI établis sur la base des résultats des recherches et de la documentation entreprises.
* Méthodologie pour la définition d’objectifs, de stratégies et de propositions d’actions.
* Stratégie pour entreprendre une analyse des risques encourus par les éléments du PCI.
* Études et travaux de recherche spécifiques sur les actions et les programmes concrets de sauvegarde.
* Plans de sauvegarde conçus spécifiquement pour des éléments particuliers.

***Parmi les différents domaines de la politique de sauvegarde pour lesquels vous pourrez envisager de développer la sensibilité au genre, on citera :***

* Identification/inventaire ;
* recherche/documentation ;
* transmission du PCI ;
* promotion du PCI et sensibilisation au PCI (à tous les niveaux) ;
* éducation et formation ;
* travail avec les communautés sur la conception et la mise en œuvre d’actions de sauvegarde ;
* suivi et évaluation des plans de sauvegarde ;
* intégration de la sauvegarde du PCI au sein de politiques culturelles plus larges ;
* intégration du PCI au sein de politiques autres que culturelles (planification du développement rural et urbain, environnement, commerce, agriculture, etc.).